

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
Cabinet du Président

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU SENAT
A L'OCCASION DE LA CLÔTURE DE LA
SESSION ORDINAIRE DE MARS 2017

Kinshasa
Palais du Peuple
15 juin 2017

- **Honorables Membres du Bureau du Sénat,**
- **Honorables Sénateurs,**

En liminaire de la cérémonie de ce jour, je rappelle le souvenir de nos deux collègues qui nous ont quittés cette année. Il s'agit des Honorables NKONGOLO KABILA Joseph et MUSEMA MAMBAKILA Hyppolite, décédés respectivement les 16 février et 11 avril 2017.

En leur mémoire, je vous invite à vous lever et à observer un instant de silence.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

La première session de cette année, ouverte le 15 mars 2017, se clôture ce jour, conformément aux articles 115 de la Constitution et 74 du Règlement Intérieur du Sénat.

Au plan législatif, 26 matières étaient inscrites au calendrier de ces assises. 3 provenaient du Sénat, 14 de l'Assemblée Nationale, 7 du Gouvernement et 2 des Commissions mixtes paritaires.

De ce lot, le Sénat a adopté deux projets de loi et une proposition de loi. Il s'agit du projet de loi de finances pour l'exercice 2017, du projet de loi autorisant la ratification des résolutions n^{os} 612 et 613 du Conseil des Gouverneurs de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, voté et transmis à l'Assemblée Nationale le 20 mars 2017 et de la proposition de loi de l'Honorable MULAILA sur la

protection et la responsabilité des défenseurs des droits humains adoptée le 15 mai 2017 et transmis à l'Assemblée Nationale le 26 mai 2017.

Le vote de celle-ci a répondu au vœu des Instruments Internationaux qui recommandent aux Etats membres de garantir aux défenseurs des droits humains et des libertés fondamentales un environnement propice à l'exercice de leurs activités, sans crainte de violences, menaces ou représailles de la part du pouvoir ou d'acteurs non étatiques.

Certains projets et propositions de loi se trouvent en étude dans les commissions. Il s'agit notamment :

- de la proposition de loi autorisant l'adhésion de la République Démocratique du Congo au Traité sur le commerce des armes en étude à la Commission Relations Extérieures, appuyée par le Bureau de la Commission Défense et Sécurité ;**
- de la proposition de loi portant statut des anciens Présidents de la République élus, en examen devant une Commission Spéciale ;**
- du projet de loi déterminant les principes fondamentaux concernant le tourisme, en examen à la Commission Environnement.**

Le gros des textes attendus de l'Assemblée Nationale et du Gouvernement se trouve encore en examen

devant ces institutions. Nous ne pouvons donc pas les adopter.

Au chapitre du contrôle parlementaire, aucune activité n'a été enregistrée.

Sur le plan politique, la Commission Electorale Nationale Indépendante, « CENI », poursuit inlassablement son travail d'enrôlement, en dépit des écueils rencontrés.

Aussitôt qu'elle aura terminé cette étape, elle entrera résolument dans la phase électorale.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, quelques audiences ont été accordées, soit par moi-même, soit par les Membres du Bureau, à des personnalités du monde politique, diplomatique, économique ou social.

A titre indicatif :

- le 24 mars 2017, j'ai, avec les Membres du Bureau, reçu Monsieur KARIM MEKASOUA, Président de l'Assemblée Nationale de la République Centre Africaine ;**

- à la même date, j'ai, toujours avec le Bureau, accordé audience à Monsieur NDIKURO, Président du Sénat du Burundi ;
- le 18 mai 2017, Monsieur le Premier Vice-Président du Sénat a reçu la Délégation des Scouts Coréens ;
- le 29 mai 2017, il a reçu Monsieur DREKE Victor CRUZ, Président du Groupe d'amitié Cuba-Afrique ;
- le 5 juin 2017, il a reçu en audience Monsieur Mario ZAMAROCZY, Représentant du Département Afrique du Fond Monétaire International qu'accompagnait le Représentant Résidant de cet organisme en République Démocratique du Congo.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Je ne peux terminer mon mot sans stigmatiser les tueries et autres actes de violence qui se commettent dans certaines parties du pays.

Entant qu'élus du peuple, nous ne cesserons d'exhorter le Gouvernement à mettre tout en œuvre pour que la paix et la sécurité règnent sur toute l'étendue du territoire national.

Honorables Sénateurs,

Nous sommes au terme de la session de mars 2017. Je vous souhaite de très bonnes vacances dans vos circonscriptions respectives.

Je déclare close la session ordinaire de mars 2017.

Je vous remercie.